

Limogne-en-Quercy

D I C R I M

Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

Adoptons

— *les* —

bons réflexes



Édition 2025



Chères concitoyennes, chers concitoyens, votre Sécurité est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Aux côtés des services de L'État, la collectivité s'organise, se prépare pour faire face à d'éventuels dangers, en prenant les mesures de protection et de sécurité civile adaptées pour la population.

« Prévenir pour mieux réagir »

En parallèle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'événements graves, ce document est un outil pratique, élaboré par la collectivité. Il a pour objectif de vous informer de manière très complète des risques majeurs existants sur notre territoire. Vous y trouverez des conseils pour y faire face ainsi que des recommandations simples et pratiques. Conservez-le précieusement

Informé et responsable, chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante. Car la sécurité civile est l'affaire de tous.

Le Maire

L'information des citoyens sur les risques majeurs (naturels et technologiques) est un droit inscrit dans le code de l'environnement aux articles L125-2, L125-5 et L563-3 et R125-9 à R125-27. Elle doit permettre au citoyen de connaître les dangers auxquels il est exposé, les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics, ainsi que les bons réflexes à adopter pour réduire sa vulnérabilité. Pour ce faire, le maire doit développer une série d'actions d'information préventive et de communication au niveau local qui passe notamment par la réalisation d'un DICRIM.

LES RISQUES MAJEURS :



Crue du cours d'eau avec débordement dans le lit majeur



Personnes, biens, activités économiques, etc.



Inondation de gravité variable selon l'aléa (ampleur de la crue) et l'enjeu (vulnérabilité)

✓ Qu'est-ce que c'est ?

Un risque majeur est un événement imprévu et brutal d'origine naturelle ou technologique qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Deux critères caractérisent le risque majeur : une faible fréquence et une importante gravité.

✓ Qui fait Quoi ?



Les services de secours interviennent pour protéger et sauver les populations en danger. Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS).



La Préfecture. Si l'évènement est très important ou si plusieurs communes sont concernées, c'est le Préfet qui devient directeur des opérations de secours. Il active le plan ORSEC.



Les équipes et les moyens municipaux sont mobilisés pour alerter et accompagner la population (déviation, évacuation, hébergement d'urgence...), grâce au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).



À l'école, les enseignants mettent en sécurité les enfants conformément à leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

LES RISQUES MAJEURS :



✓ Ce qu'il faut faire ?



Se mettre à l'abri : Éviter de vous déplacer.



S'informer de l'évolution de la situation : Ecouter les radios nationales et les radios locales. Consulter les sites d'information locales et nationales, et suivre les consignes. Consulter le site internet et les réseaux sociaux de la commune



Ne pas téléphoner : afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours ; privilégier les SMS.



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école : Les enseignants et les éducateurs des 2 écoles ont élaboré un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) pour assurer la sécurité de vos enfants.

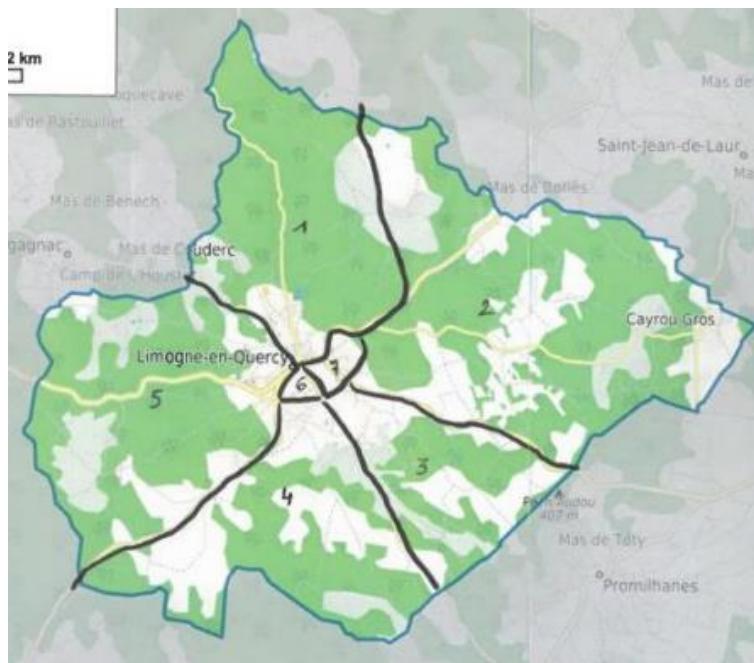
✓ Les personnes relais de la commune



Les personnes relais de chaque secteur sont munis de porte-voix.

En fonction de la nature et de l'ampleur du risque, des équipes de personnes relais et **d'élus référents** peuvent sillonnaux les rues afin de diffuser l'alerte et les consignes dans toutes les habitations exposées

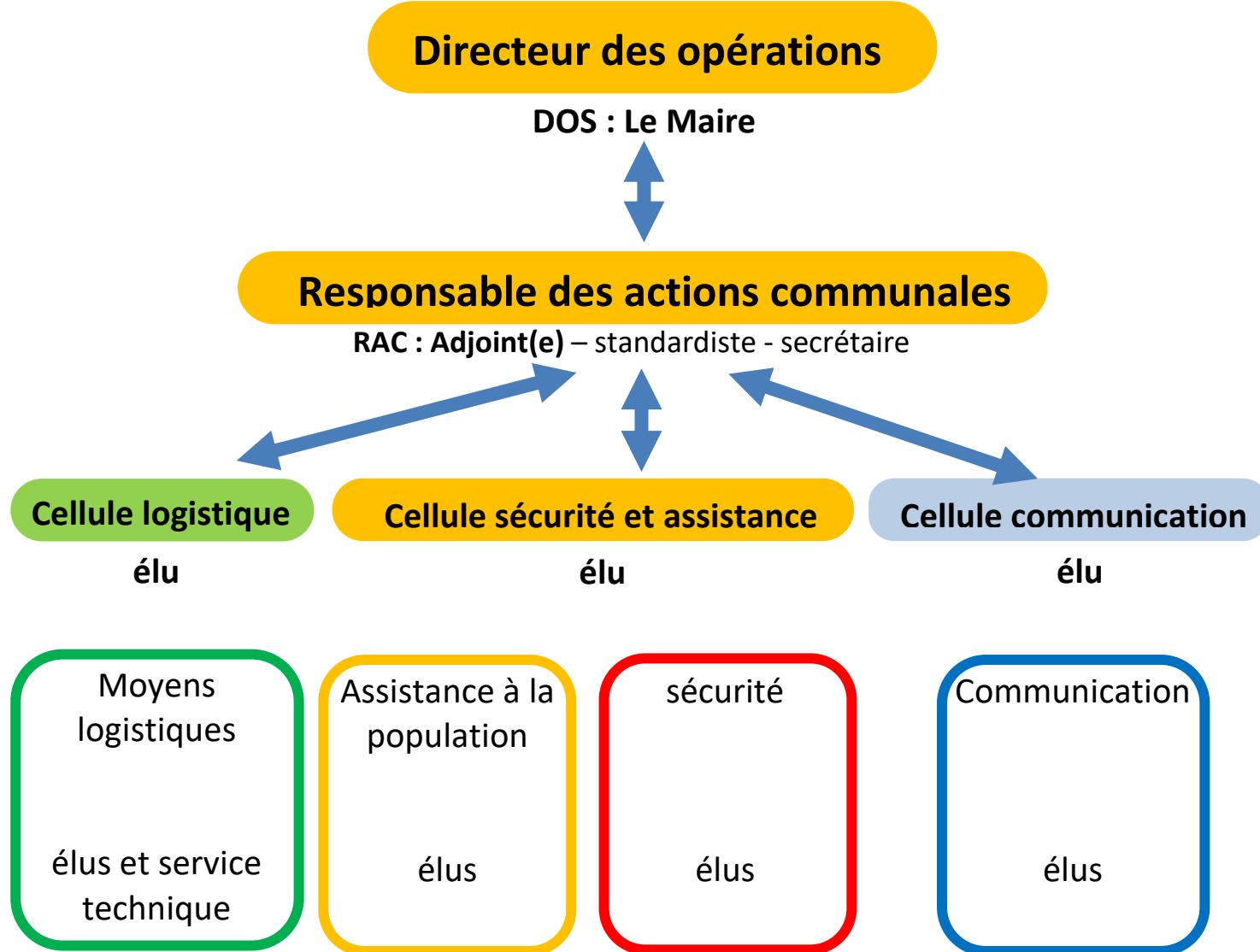
Secteur	Relais de quartier
1	Cabrit B. / Foursac L. / Mercadier F.
2	Vialette J. /Douleau T.
3	Singlande D / Heurlier L. / Breil D.
4	Hamon JP / Peyrelasse B / Ponchaux B
5	Desbets / Ourcival M-F /Bach A / Gadjowski A
6	Bordanova M / Rey A / Ribes A /
7	Lacam M / Daudé S.



✓ Organigramme du Plan communal de sauvegarde.....

L'objectif du PCS est de "s'organiser pour être prêt" : se préparer, se former, identifier et organiser par anticipation les principales missions pour faire face à toutes les situations.

Lorsque survient un événement, la rapidité de réaction permet de sauvegarder des vies, limiter les dégâts et les dégradations sur l'environnement.



*Organigramme nominatif sur le site mairie.limogne

FEUX DE FORET ET DE VEGETATION



✓ Avoir les bons réflexes pour **PREVENIR** les départs de feux...



Organiser les barbecues loin de la végétation



Jeter ses mégots dans un cendrier (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main



Stocker les matériaux et les produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

✓ Avoir les bons réflexes pour se **PROTEGER** des feux.....



Donner l'alerte en appelant le 112, le 18, ou le 114 (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable.



Rester informé de la situation et écouter les consignes de secours et/ou de la mairie.

PLAN CANICULE ET FORTE CHALEURS



✓ La canicule c'est quoi ?



Il fait très chaud



La température ne descend pas la nuit,
ou très peu



Cela dure 3 jours ou plus

✓ Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue
inhabituelle



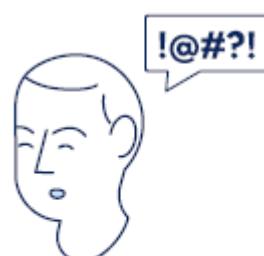
Maux
de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges /
Nausées



Propos
incohérents

PLAN CANICULE ET FORTE CHALEURS



✓ Comment me protéger ?

2



Je reste au frais



Je bois de l'eau



J'évite de boire
de l'alcool



Je mange
en quantité
suffisante



Je ferme les volets
et fenêtres le jour,
j'aère la nuit



Je mouille
mon corps



Je donne et je prends
des nouvelles
de mes proches



Je fais
des activités
sans effort



✓ Quels sont les comportements à adopter ?

Un épisode de temps froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

LES 3 NIVEAUX DE VIGILANCE FROID		
Niveau 1 (Jaune) TEMPS FROID	Niveau 2 (Orange) GRAND FROID	Niveau 3 (Rouge) FROID EXTRÊME
Températures positives de jour.	Températures négatives de jour.	Températures négatives de jour.
Températures négatives la nuit, entre -5° et -10°C.	Températures négatives la nuit, entre -10° et -18°C.	Températures négatives la nuit, inférieures à -18°C.

		
Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri	Habillez-vous chaudement et ne gardez pas de vêtements humides	Emportez des vêtements chauds, des vivres et votre téléphone chargé
		VIGILANCE GRAND FROID
Évitez les efforts brusques		Prévenez le 115 si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté
		
N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu	Vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage	Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement
• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

✓ qu'est-ce que la vigilance vents violents ?.....

Plusieurs niveaux de vigilance sont mis en place par Météo France pour inciter à faire très attention et à adopter de bonnes pratiques en cas d'alerte vents violents.

Lorsque la situation est normale, il n'y a pas de vigilance particulière : le département est alors représenté en vert.

En revanche, dès qu'il y a un risque, trois niveaux de vigilance sont prévus :

Vigilance jaune

En cas de vigilance jaune aux vents violents, vous devez être attentif, notamment si vous pratiquez une activité en extérieur et que la présence de vents la rend dangereuse. Tenez-vous bien au courant de l'évolution de la situation.

Vigilance orange

Soyez très prudent en cas de vigilance orange. Ce niveau indique que des vents violents dangereux sont prévus. Restez bien informé de l'évolution de la situation et respectez les consignes de sécurité.

Vigilance rouge

Stade ultime, le niveau rouge impose une vigilance absolue. Cela signifie que les vents annoncés seront d'une intensité exceptionnelle et particulièrement dangereux. Respectez impérativement les consignes de sécurité et tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

✓ Quelles précautions prendre ?.....



-  Garez votre voiture au garage ou loin des arbres et lignes électriques.
-  Rentrez vos animaux.
-  Rangez tous le mobilier extérieur (table de jardin, parasol...).
-  Fermez portails, portes et volets.
-  N'obstruez pas les grilles de ventilation de votre logement.
-  Débranchez les appareils électriques non indispensables.
-  Éloignez-vous des fenêtres et vérandas.
-  Restez dans une pièce sûre au centre de la maison.
-  Prévoyez des lampes torches et chargez vos téléphones.
-  Préparez un sac en cas de départ précipité.

Vous êtes à l'extérieur

-  Éloignez-vous des bords de mer et des lacs.
-  Annulez les sorties en mer ou en rivière.
-  Arrêtez les activités de loisirs de plein air.

A RETENIR



Les personnes vulnérables, vivant à leur domicile et en situation d'isolement familial et/ou géographique sont invitées à se faire recenser chaque année en Mairie.

Ce fichier, mis à disposition de la Préfecture en cas de déclenchement du PCS permet de faciliter l'intervention des services de secours.

- Tenez-vous prêts à évacuer à la demande des autorités.
- **Constituez votre trousse de secours** : vos papiers d'identité, vos effets indispensables (médicaments, lunettes...), des vêtements appropriés, une radio à piles, lampe de poche avec piles, nécessaire d'hygiène, de l'eau, de l'alimentation nourrisson, ...
- Prenez en charge votre famille et pensez à vos voisins seuls ou non autonomes.

✓ Conseils face aux vigilances météo.....

Consulter le site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-de-la-rubrique-Ma-securite/Conseils-face-aux-vigilances-meteo>

✓ suivre les indications des autorités



Écoutez la radio pour connaître les informations et les consignes à suivre :

- France Info 105.5
- ICI Occitanie 97.3 ou 90.0



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.

✓ Numéros utiles

Mairie de Limogne	05 65 31 50 01
Pompiers	18
Samu	15
N° européen des secours	112
Police ou gendarmerie	17
Météo départementale (gratuit)	08 99 71 02 46

Consultez le site internet de la commune pour suivre les mises à jour des élus référents et de l'organigramme du PCS